

Pierre Boucher, de Trois-Rivières. Son goût pour l'étude se développa de bonne heure. A quatorze ans il entra au Séminaire de Nicolet, qui a fourni au Canada tant d'hommes distingués.

Les études classiques ne se faisaient pas, à cette époque, avec la facilité et les avantages qu'offrent aujourd'hui nos maisons d'éducation. Il y renait souvent plaisir à le rappeler aux élèves de son collège. "Alors, nous disait-il, l'écolier était obligé de copier à la main les principaux traités de ses études, les éléments de la philosophie, des sciences naturelles, des belles-lettres, voire même les grammaires. Les livres étaient rares—mais le courage de l'élève et la bonne volonté du maître suppléaient à tout. Nous ne connaissions pas les loisirs. Et à la fin nous sortions du collège avec un bagage de connaissances générales. Il ne tenait qu'à nous de l'acroïtre. Sachez donc apprécier, mes chers enfants, les trésors que vous possédez—ces vastes bibliothèques, ces musées si complets, ces instruments perfectionnés, toutes ces inventions nouvelles, ces heureuses découvertes dues au génie de l'homme et qui doivent tourner à la glorification de l'Éternel."

Le élèves de Monnoir se rappellent encore ces courtes et éloquentes allocutions qui tombaient de la bouche du vénéré supérieur quand il paraissait au milieu d'eux.

* *

Monseigneur Plessis, qui se connaissait en homme, avait pris le jeune Crevier en affection. Il fut pour lui plus qu'un bienfaiteur, il fut un père. Le 2 octobre 1825, il lui conféra la prêtrise dans la basilique de Québec.

Après avoir donné quatre années à l'enseignement dans le collège de Nicolet, on le retrouve, après son ordination, dirigeant le nouveau collège de St-Hyacinthe. En 1828 il succédait à Mgr Blanchet à la cure de St-Luc, mais peu après il était appelé à prendre la direction de celle de St-Hyacinthe, qu'il garda jusqu'à 1852.

C'est bien à St-Hyacinthe que commence la série des belles œuvres du défunt. Les pauvres, les nécessiteux, les infirmes manquaient d'asile : il leur en fallait un à tout prix. Mais où se procurer les ressources nécessaires ? M. Crevier ne désespère pas, il met tout son espoir dans la Providence. Il jette les fondations de l'Hôpital et de l'Hôtel-Dieu. Une somme de soixante mille francs dont il vient d'hériter assurent l'existence à ces deux institutions.

Les pauvres, ceux qui ont connu M. Crevier savent s'il les a aimés ! A l'exemple du divin Maître il se dépouillait pour eux. Les riches lui donnaient afin que leurs aumônes, en passant par ses mains pour arriver aux pauvres, fussent bénies. Il était le trésorier de tous les bienfaits et le caissier de toutes les détresses. Mais sa bourse était toujours vide ; tout était donné avant d'être reçu. Son presbytère était la maison du peuple, sa porte était ouverte à toutes les infortunes. On lui aurait demandé son manteau qu'il l'aurait donné sans s'inquiéter si le solliciteur était un voleur ou un mendiant.

En laissant St-Hyacinthe pour prendre la direction de la cure de Ste-Marie de Monnoir, M. Crevier emporta les regrets unanimes de ses ouailles.

* *

En 1852, Ste-Marie de Monnoir était un village de quelques centaines de maisons. La paroisse, qui n'avait pas encore été démembrée, avait une grande étendue. Le sol était fertile. De superbes forêts ombrageaient le versant sud-est de la montagne de Rougemont et couvraient une partie de la plaine jusqu'à la petite rivière des Hurons. Mais la population était éloignée des grands centres et privée des voies de communication ordinaire. Les écoles manquaient : aucun établissement de charité.

Voilà dans quel état M. Crevier, qui venait d'être nommé Grand Vicair par Mgr Prince, trouva sa nouvelle paroisse.

Son premier sermon fut un discours-programme, si on veut me permettre l'expression. Il aborde directement la question ; il la pose carrément à ses paroissiens, sachant que toutes ces âmes honnêtes le comprendront. Il fallait à Ste-Marie deux maisons d'éducation supérieure. Je n'ai pas besoin de dire que les ressources manquaient absolument. N'importe, il comptera sur Dieu d'abord, et sur ses paroissiens ensuite. Et ce qui parut impossible à plusieurs se réalisa. Aujourd'hui Marie-Ville, devenu chef-lieu du comté de Rouville, compte 2,000 habitants ; il est relié aux grands centres par des voies ferrées, le sol a été déboisé, des industries prospères donnent de l'emploi à des centaines de bras et des édifices publics superbes, spacieux, entourés de bosquets et de jardins, attirent l'attention des touristes. De loin on aperçoit le dôme du collège, puis le couvent des Sœurs de la Présentation et l'Hôpital des Sœurs Grises. Le Grand Vicair Crevier fut le fondateur de toutes ces institutions, le magicien qui frappa le sol de Monnoir, en disant : je ferai une ville de ce petit village ! Pendant vingt ans il n'a cessé de prêcher au profit de ses œuvres. Ses sermons finissaient toujours par

une supplique. Ajoutons que la patriotique population de Ste-Marie ne lui fit jamais défaut.

* *

Il ne suffit pas de fonder un collège, il faut un système d'études. Ici, nous abordons une phase tourmentée de la vie du Grand Vicair. En certains endroits on se montra hostile à l'établissement du collège d'abord, au programme d'études ensuite. Il tient bon cependant, et l'expérience a démontré qu'il n'avait pas eu tort. Le premier peut-être dans le clergé il éleva la voix en faveur de l'éducation moyenne, de l'enseignement pratique dans les collèges classiques. Il prétendait que l'enseignement supérieur pouvait s'adapter de façon à favoriser les études commerciales sans trop nuire à l'enseignement régulier. Il voulut mitiger ce que l'ancien système avait de trop exclusif. Son cours d'études se divisera donc en deux branches : les trois premières années comprendront le cours commercial et les cinq dernières années le cours classique. De la sorte, si l'élève ne se sent pas de vocation pour les professions libérales ou l'état ecclésiastique, il pourra mettre à profit les connaissances qu'il aura acquises au collège. Au contraire, s'il désire continuer ses études, il profitera de l'enseignement classique. Je sais bien que ce programme nuit incidemment à l'étude du grec et du latin, parce qu'il reste moins de temps pour approfondir ces langues. Mais aujourd'hui qui osera prétendre que l'étude des langues mortes n'a pas une part trop considérable dans la plupart de nos collèges !

Le Grand Vicair sentait que l'avenir lui donnerait raison. Mais il a beaucoup souffert dans les commencements ; on a mis une foule d'obstacles sur sa route et l'opposition venait d'hommes qui devaient savoir mieux. Il a résisté, il a bien fait. Plusieurs maisons d'éducation lui ont donné raison en calquant leur programme d'études sur celui du séminaire de Monnoir. Au reste, il s'agit pour nous d'une question vitale. Prenons garde que des carrières lucratives ne soient à jamais fermées à nos congénères—justement parce qu'ils ne reçoivent pas une éducation assez pratique. Et c'est un grand malheur—car tous les jours nous voyons des jeunes gens de talent végéter dans les professions libérales. Ils embrassent une profession parce qu'ils n'ont pas d'autres issues. Les écoles polytechniques devraient être plus nombreuses dans notre pays. Il appartient au clergé d'opérer cette réforme. Sans lui le progrès dans ce sens sera lent. Il peut tout faire ici en matière d'éducation. Qu'il prenne donc en main une si belle réforme.

Est-ce à dire que l'étude des langues mortes est chose condamnable ? Non, assurément. Le véritable homme instruit doit les connaître. Mais dans un pays jeune, c'est le petit nombre qui peut les posséder. Donnons l'éducation moyenne à la masse.

* *

Le collège fut son œuvre de prédilection—peut-être parce qu'il avait beaucoup lutté pour assurer son existence. Aussi, se faisait-il fête d'être entouré des professeurs et des élèves. Il nous semble encore le voir s'avancant lentement, le front large et chauve, les cheveux grisonnants, la stature élevée, les traits accentués, le sourire fin, l'œil scrutateur. Ceux qui le voyaient pour la première fois remarquaient ses manières nobles, son port imposant, son langage à la fois simple et éloquent.

Il avait reçu de la nature le don de la parole. Je veux dire cette éloquence qui part du cœur et qui va au cœur, qui pénètre parce qu'elle attendrit et qui persuade, qui prend sa source dans la sensibilité et sa force dans l'élevation de la pensée. Une parole sympathique, onctueuse ; une chaleur communicative, des larmes, un geste noble, de la dignité dans le maintien, une stature d'orateur, moins un tribun qu'un apôtre. Sans prétention à l'éloquence il se fiait à l'inspiration qui lui fut toujours docile. Il improvisait ses sermons. Sa vie si occupée ne lui permettait pas d'autre préparation qu'un simple canevas. Un texte simple, l'évangile du jour, un trait de l'écriture sainte : voilà pour le fond. Mais que de richesses dans les détails ! Que de coloris dans les tableaux ! Comme tout cela était relevé par l'élevation des pensées et la grâce du style ! Parfois un éclair illuminait sa pensée : c'était comme un choc électrique qui venait détendre la corde sensible. L'inspiration venait. L'orateur se transfigurait—l'œil versait des pleurs ou lançait des éclairs, le geste était majestueux, la voix éclatait, et le vieillard se redressait dans sa chaire, grand comme saint Paul prêchant à Ephèse !

* *

Sa conversation était pleine de charme. Il y mettait tout son cœur ; on sait s'il renfermait des trésors de mansuétude, de charité et d'amour ! Rien de ce qui peut intéresser l'humanité ne le laissait indifférent. Il causait sur tous les sujets en homme qui a longtemps vécu, qui a beaucoup observé, qui a profondément médité. Il saisissait le côté pratique des questions et s'y maintenait. Sans effort, il savait donner un tour élevé à la conversation qui ne tombait jamais dans les banalités ; parfois des aperçus originaux, un coup d'œil lucide sur les événements, une pensée profonde ; parfois une rail-

lerie fine, des traits sarcastiques, une répartie vive et alerte ; mais tout cela tempéré par la bonté du cœur et par le ton bonne compagnie qu'il y mettait. Son presbytère était le rendez-vous des prêtres du diocèse. On se plaisait à entendre converser Monsieur le Grand Vicair, comme on l'appelait. Dans les dernières années de sa vie surtout, on ne pouvait se lasser d'admirer ce beau vieillard qui, à quatre-vingts ans, jouissait encore de toutes ses facultés. Sa mémoire était excellente : il racontait les choses qu'il avait vues dans sa jeunesse comme si elles étaient arrivées la veille. Il avait été le contemporain de nos gloires nationales. Des hommes illustres étaient venus s'asseoir à sa table. C'était le temps où de graves questions se débattaient dans l'enceinte législative de Québec : le temps où nos pères, novices encore dans l'application du régime parlementaire, s'efforçaient de tirer le meilleur parti de la constitution de 1791. Du fond de son alcôve d'abbé, M. Crevier observait les tiraillements de la politique et les tressaillements de la fibre populaire. L'heure de la revendication nationale approchait. Nos hommes d'état, Papineau à leur tête, demandaient pour leurs compatriotes un peu de cette lumière que le soleil distribue à tout le monde et une part des libertés que Dieu a données à l'homme et aux sociétés. M. Crevier avait l'âme trop haut placée pour ne pas sympathiser avec le mouvement national de 1837. On prétend même qu'il prit part à la journée de St-Denis : il était là sans doute pour bénir, et, nouveau Moïse, pour élever les mains vers l'Éternel. Il fut arrêté et condamné à subir son procès devant le tribunal militaire. On s'aperçut bientôt que ce juste n'avait péché ni contre Dieu ni contre les hommes, car il fut relâché.

Les jeunes gens qui l'approchaient se plaisaient à entendre cette parole grave et toujours instructive. S'il parlait et parlait bien, ce n'était pas pour le plaisir de briller, car il fut l'humilité en personne. Il ne fut jamais flatteur ni courtisan. L'idée qu'il se faisait de la dignité humaine l'a toujours tenu loin des fadeurs. Il respectait et vénérât ses supérieurs, mais ne se soumettait à leur volonté qu'après qu'on se fut donné la peine de lui prouver que la raison n'était pas de son côté. Généralement ferme de volonté, tenace, il abandonnait difficilement un projet qu'il avait longtemps caressé et mûri. Mais sa fermeté ne fut jamais de l'entêtement, sa tenacité du caprice. Comme François de Sales, sa douceur faisait toute sa force.

* *

M. Crevier avait une dévotion toute particulière pour la sainte Vierge et saint Joseph. En perdant sa mère il prit Marie pour son avocate et sa patronne. Saint Joseph était sa providence, son dispensateur, son intendant. Manquait-il d'argent pour continuer les travaux du collège, du couvent ou de l'hôpital, vite ! une prière à saint Joseph, une invocation du cœur, mais vive, pressante, persuasive—comme les saints savent prier—et saint Joseph faisait si bien que les secours demandés arrivaient.

Cette providence se personnifia longtemps sous les traits de son frère Joseph, l'ancien curé de St. Pie. A celui-là Dieu avait donné des talents qu'il sut faire fructifier. Il fut le banquier de son frère Edouard. Celui-ci concevait, mettait tout en œuvre, bâtissait, élevait des temples, des maisons d'éducation, des hospices pour les malades, des asiles d'aliénés, des monuments de piété ; mais Joseph payait. A l'un Dieu avait donné l'intelligence pour concevoir et exécuter ; l'autre avait reçu le don de l'économie. Il se faisait pauvre dans son presbytère de St-Pie, afin d'avoir plus à offrir au curé de Ste-Marie. Tous deux grands caractères, assurément ! philanthropes sur la terre, saints au ciel ! Heureux vieillards qui passèrent en faisant le bien, en soulageant l'humanité souffrante ; ils se dépouillèrent de leurs vêtements pour en couvrir les pauvres, ces membres de Jésus-Christ. Que la terre vous soit légère ! Votre foi, vos œuvres surtout, font aimer la religion que vous avez servie. Prêtres, lévites du Seigneur, vous n'avez pas déserté le tabernacle pour prêter l'oreille aux bruits du dehors et vous n'êtes point descendus dans l'arène des luttes mondaines. Citoyens, vous avez su respecter la dignité de l'homme en lui laissant sa liberté dans les choses qui sont de son ressort. Vous vivez !

* *

Telle fut la vie de M. Crevier ; telles furent ses œuvres. Il ne se reposa que la dernière année de sa carrière, lorsqu'à l'âge de 80 ans, il abandonna sa cure pour se retirer à l'hôpital. Sa vie se passa au milieu de mille affaires. Le temps que lui laissaient ses offices et son breviaire, il le donnait aux nécessiteux et aux malades, et le temps que ceux-ci lui laissaient il le donnait au travail. Il présidait aux exercices de piété, prêchait des retraites, confessait, conseillait son évêque, assistait aux assemblées synodales, y prenait une part décisive. Ses connaissances théologiques étaient étendues ; son opinion jouissait d'un grand crédit. Mais par humilité il préférait se tenir à l'écart afin de mieux se dévouer aux œuvres de charité. C'est avec cet esprit d'abnégation qu'il refusa le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. On pouvait l'appeler à toute heure au